



République Française

Convocation du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira en mairie
Salle des mariages
Vendredi 22 octobre 2021 à 20 heures 15
Affiché le 15 octobre 2021**

ORDRE DU JOUR – SESSION ORDINAIRE

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2021,

- 1/ Budget principal : Décision modificative n°1
- 2/ Dérogation 2022 repos dominical des salariés du commerce
- 3/ Modification du tableau des effectifs permanents
- 4/ Modification du tableau des effectifs non permanents
- 5/ Mise en œuvre de la rémunération des heures complémentaires
- 6/ Vente du camion MERCEDES 609D
- 7/ Installation d'une machine à pain : convention d'occupation temporaire
- 8/ Information dans le cadre des délégations consenties au maire au titre des dispositions du CGCT (L2122 - 22 et 23).

Informations et questions diverses.

Le Maire,
Didier TEYSSANDIER

